

# LA BILLETTERIE MISE À NU...

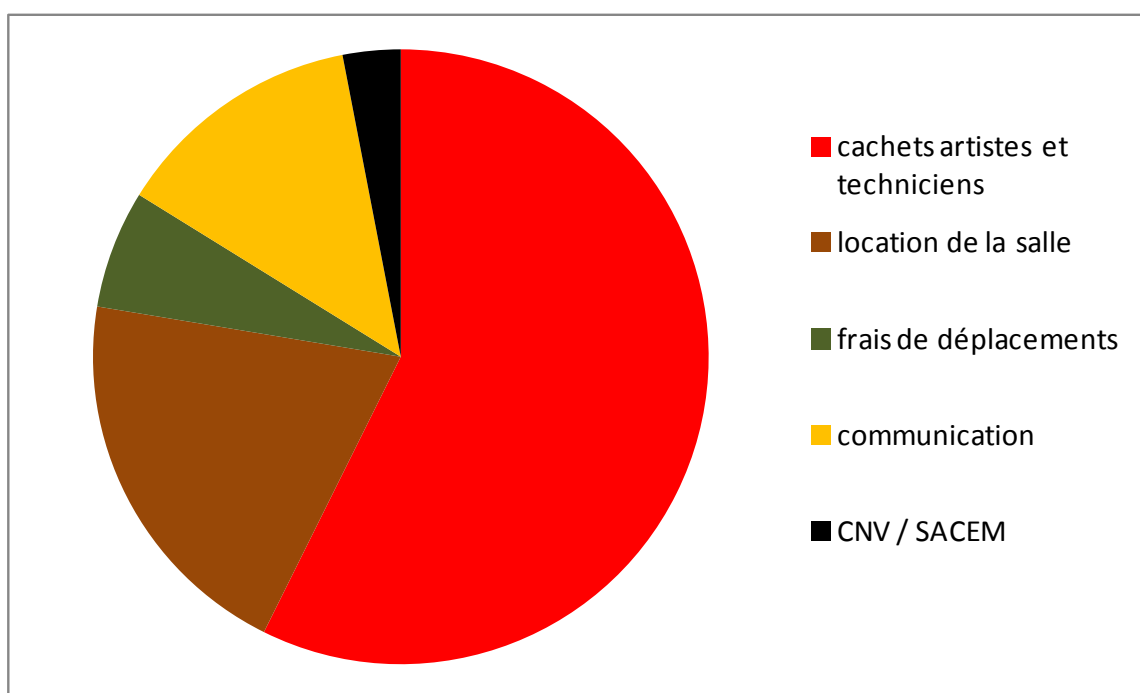
Le Studio de l'Ermitage s'associe à l'association Fairplaylist pour vous aider à comprendre l'économie de ce concert. Vous en trouverez ci-dessous les principaux éléments financiers.

Ce soir, Fairplaylist réalise une **location** du Studio de l'Ermitage. Comment ça marche ?!

Le Studio de l'Ermitage loue sa salle à Fairplaylist. Cette location comprend la mise à disposition du lieu en état de marche, l'accueil technique et la restauration des artistes et du producteur. Elle permet au Studio de l'Ermitage de couvrir les frais liés à l'ouverture du lieu (personnel du soir, sécurité, fluides, etc.). De plus, pour couvrir ses frais fixes à l'année, le Studio de l'Ermitage récupère la totalité des recettes du bar.

En contrepartie, Fairplaylist récupère la totalité des recettes de billetterie pour couvrir les frais décrits ci-dessous.

Enfin, Fairplaylist reçoit des subventions publiques et de la part des partenaires professionnels pour équilibrer le budget de son festival.



**COÛT DE LA SOIRÉE: 5602 € / BREAK : 242 places** (prix moyen de 13€)

(NB : 2452€ de subventions ont été valorisées.)



**MAINS  
D'ŒUVRES**

*La billetterie mise à nu* est un projet proposé par Fairplaylist et Mains d'œuvres.

# QUELQUES DEFINITIONS...

- **Break** : C'est le nombre de places à vendre avant de pouvoir dire : "*ouf, notre budget est à l'équilibre*". Pour cette soirée, Fairplaylist doit vendre **242** places pour atteindre le break.
- **Location** : Le contrat de location est un contrat conclu entre un producteur et un organisateur de spectacles. L'organisateur met son lieu à disposition du producteur contre un forfait lui permettant de couvrir ses coûts liés à l'ouverture du lieu. L'organisateur récupère généralement les recettes du bar. La location comprend généralement l'accueil technique et la restauration des groupes. En contrepartie, le producteur récupère les recettes de billetterie.
- **Organisateur** : C'est le Studio de l'Ermitage !
- **Producteur** : C'est Fairplaylist !
- **Sécurité** : C'est les gentilles personnes qui fouillent ton sac, te demandent de ne pas sortir avec ton verre et appliquent les consignes de sécurité en cas de pépin pour que tu passes une bonne soirée.
- **Catering** : C'est les petits plats préparés par nos cuistots pour nourrir les artistes le soir de leur concert.
- **Hébergement** : C'est l'endroit où l'on fait dormir les artistes après leur concert (hôtel, chez l'habitant).
- **Coût artistique** : C'est l'argent qui sert à rémunérer les artistes et le producteur.
- **Technique** : C'est ceux qui s'occupent du son et de la lumière pendant les balances et les concerts.
- **Communication** : Vous avez eu l'info pour ce concert (newsletter, site internet, Facebook, Twitter, flyers, etc.) ? C'est tout ça, et l'équipe qui s'en occupe.
- **Commission de billetterie** : C'est la part prélevée par les prestataires de billetterie comme Digitick et Fnac Spectacles pour se rémunérer et assurer la maintenance de leur logiciel de billetterie.
- **CNV et SACEM** : C'est des taxes que doit payer l'organisateur sur les recettes de billetterie. C'est obligatoire, on n'y échappe pas, et parfois, on peut leur demander des subventions.

Plus d'informations sur la billetterie mise à nu à l'adresse [info@fairplaylist.org](mailto:info@fairplaylist.org) ou sur [www.fairplaylist.org](http://www.fairplaylist.org).



**MAINS  
D'ŒUVRES**

*La billetterie mise à nu est un projet proposé par Fairplaylist et Mains d'œuvres.*